RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 24703
Numéro SIREN : 327 766 176
Nom ou dénomination : INTER ISOLATION

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2019 sous le numéro de dépôt 26161

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan et compte de résultat

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 002	1 969	33	0,00	59	0,01
Fonds commercial	163 120		163 120	20,46	163 120	32,87
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	17 196	17 196				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	49 513	45 328	4 185	0,52	3 875	0,78
Autres immobilisations corporelles	33 147	26 706	6 441	0,81	3 963	0,80
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	500		500	0,06	500	0,10
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	30 956		30 956	3,88	10 396	2,09
TOTAL (I)	***296 435***	***91 200***	***205 235***	25,74	***181 913***	36,65
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	10 528		10 528	1,32	7 651	1,54
En cours de production de biens					13 000	2,62
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					989	0,20
Clients et comptes rattachés	439 122	4 147	434 975	54,56	206 292	41,57
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 150		3 150	0,40	200	0,04
. Personnel	200		200	0,03		
. Organismes sociaux	592		592	0,07	3 982	0,80
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 446		20 446	2,56	18 673	3,76
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 561		28 561	3,58	35 268	7,11
. Autres	4 658		4 658	0,58	4 677	0,94
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 449		1 449	0,18	970	0,20
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	74 104		74 104	9,29	6 915	1,39
Charges constatées d'avance	13 362		13 362	1,68	15 764	3,18
TOTAL (II)	***596 172***	***4 147***	***592 025***	74,26	***314 380***	63,35
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***892 607***	***95 347***	***797 260***	100,00	***496 293***	100,00

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 50 000)	**50 000**	6.27	**50 000**	10.07
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	5 000	0,63	5 000	1,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	32 734	4,11	183 809	37,04
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***8 233***	1,03	***-151 074***	-30,43
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***95 968***	12,04	***87 734***	17.68
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	19 481	2,44	811	0,16
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	195 805	24,56	71 736	14,45
. Associés	88 007	11,04	39 034	7,87
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	236 500	29,66	180 845	36,44
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	18 881	2,37	18 889	3,81
. Organismes sociaux	57 788	7,25	31 148	6,28
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	80 830	10,14	62 248	12,54
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 000	0,50	3 799	0,77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			50	0,01
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***701 292***	87,96	***408 559***	82,32
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***797 260***	100,00	***496 293***	100,00

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

INTER ISOLATION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	1 087 583		1 087 583	100,00	829 789	100,00	257 794	31,07
Chiffres d'Affaires Nets	**1 087 583**		**1 087 583**	100,00	**829 789**	100,00	**257 794**	31,07
Production stockée			-13 000	-1,19	-11 766	-1,41	-1 234	-10,48
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					8 506	1,03	-8 506	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 130	0,10	31 289	3,77	-30 159	-96,38
Autres produits			145	0,01	334	0,04	-189	-56,58
Total des produits d'exploitation (I)			***1 075 858***	98,92	***858 153***	103,43	***217 705***	25,37
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			218 579	20,10	169 948	20,48	48 631	28,62
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-2 877	-0,25	1 597	0,19	-4 474	-280,14
Autres achats et charges externes			290 917	26,75	330 629	39,84	-39 712	-12,00
Impôts, taxes et versements assimilés			20 873	1,92	17 025	2,05	3 848	22,60
Salaires et traitements			330 469	30,39	324 871	39,15	5 598	1,72
Charges sociales			191 591	17,62	197 001	23,74	-5 410	-2,74
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 116	0,29	4 190	0,50	-1 074	-25,62
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 927	0,27	1 221	0,15	1 706	139,72
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			12	0,00	4 115	0,50	-4 103	-99,70
Total des charges d'exploitation (II)			***1 055 806***	97,08	***1 050 597***	126,61	***5 009***	0,48
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**20 252**	1,86	**-192 444**	-23,18	**212 696**	110,52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			8	0,00	9	0,00	-1	-11,10
Autres intérêts et produits assimilés			115	0,01	1 787	0,22	-1 672	-93,55
Reprises sur provisions et transferts de charges			479	0,04	716	0,09	-237	-33,09
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***602***	0,06	***2 512***	0,30	***-1 910***	-76,03
Dotations financières aux amortissements et provisions					479	0,06	-479	-100,00
Intérêts et charges assimilées			10 727	0,99	6 823	0,82	3 904	57,22
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***10 727***	0,99	***7 302***	0,88	***3 425***	46,90
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-10 125**	-0,92	**-4 790**	-0,57	**-5 335**	-111,37
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**10 127**	0,93	**-197 234**	-23,78	**207 361**	105,13

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 226	0,20	47 287	5,70	-45 071	-95,29
Produits exceptionnels sur opérations en capital	374	0,03			374	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***2 600***	0,24	***47 297***	5,70	***-44 697***	-94,49
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 417	0,31	796	0,10	2 621	329,27
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 077	0,10	342	0,04	735	214,91
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***4 494***	0,41	***1 138***	0,14	***3 356***	294,90
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 894**	-0,16	**46 160**	5,56	**-48 054**	-104,09
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 079 060***	99,22	***907 962***	109,42	***171 098***	18,84
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***1 070 826***	98,46	***1 059 036***	127,63	***11 790***	1,11
RÉSULTAT NET	**8 233** *Bénéfice*	0,76	**-151 074** *Perte*	-18,20	**159 307**	105,45
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier			1 563	0,19	-1 563	-100,00

CERTIFIE CONFORME À L'ORIGINAL

Annexe

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 797 260,12 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 8 233,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 / Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles amortissables sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue ou à titre exceptionnel sur 1 an pour les logiciels.

La valorisation du fonds commercial fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Lorsque la valeur d'inventaire des autres immobilisations incorporelles est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2 / Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

3 / Stocks de marchandises et approvisionnements :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4 / Travaux en cours :

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

Le résultat est constaté en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement (rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de la clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat). Ce pourcentage permet de mesurer de façon fiable, selon la nature, les travaux ou services exécutés et acceptés.

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Par travaux et services exécutés et acceptés, il y a lieu d'entendre ceux qui peuvent être considérés comme entrant, avec une certitude raisonnable, dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat sont valorisés en fonction des coûts de ces derniers, coûts qui comprennent les consommations et les charges directes de production. Les coûts liés à la sous-activité et les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la société n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, la perte globale probable est provisionnée, sous déduction des pertes éventuellement déjà comptabilisées.

5 / Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

6 / Evaluation des créances et méthodes de calcul des provisions :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances irrécouvrables quant à elles, sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

L'impact de la prise en compte du CICE sur les états financiers est de 17 180 Euros, contre 15 314 Euros en N-1.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement et de reconstitution de leur fonds de roulement.

2.2 - Fonds commercial

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable..

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 163 120

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	163 120		163 120	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	163 120		163 120	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 296 435

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	165 123			165 123
Immobilisations corporelles	97 017	5 878	3 039	99 856
Immobilisations financières	10 896	30 845	10 285	31 456
TOTAL	273 035	36 723	13 324	296 435

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 91 200

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 943	25		1 969
Immobilisations corporelles	89 179	3 091	3 039	89 231
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	91 122	3 116	3 039	91 200

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	2 002	1 969	33	1 an
Fonds commercial	163 120	0	163 120	Non amortiss.
Insta. agenct des constructions	17 196	17 196	0	De 10 à 20 ans
Matériels et outillages	49 513	45 328	4 185	de 3 à 7 ans
Insta. des agencmt divers	25 880	23 055	2 825	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	5 092	2 217	2 875	de 1 à 4 ans
Mat bureau et informatique	940	569	371	de 3 à 4 ans
Mobilier	1 235	865	370	de 8 à 10 ans
TOTAL	264 979	91 200	173 779	

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 541 047

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*30 956*		*30 956*
Actif circulant & charges d'avance	*510 091*	*510 091*	
TOTAL	*541 047*	*510 091*	*30 956*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 4 147

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*1 221*	*2 927*			*4 147*
Comptes financiers	*479*		*479*		
Total	*1 700*	*2 927*	*479*		*4 147*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 140 410

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*135 160*
Autres créances	*5 250*
Disponibilités	
TOTAL	*140 410*

3.6 - Charges constatées d'avance = 13 362

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	400	125,00	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400	125,00	50 000

4.2 - Etat des dettes = 701 292

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	19 481	19 481		
Dettes financières diverses	283 812	283 812		
Fournisseurs	236 500	236 500		
Dettes fiscales & sociales	161 500	161 500		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	701 292	701 292		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 15 758

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	603
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 155
Dettes fiscales & sociales	4 000
Autres dettes	
TOTAL	15 758

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 087 583

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	*1 087 583*	*100,00 %*
TOTAL	*1 087 583*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	*1*	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	*1*	
Ouvriers	*11*	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*13*	*0*

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 140 410

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*135 160*
Clients - factures à établir	*135 160*
Autres créances :	*5 250*
Org. sociaux - produits à recevoir	*592*
Cice à recevoir	*4 658*
TOTAL	*140 410*

Charges constatées d'avance = 13 362

Charges constatées d'avance	Montant
Médecine du travail d'avance	*839*
Documentation d'avance	*278*
Assurance d'avance	*10 664*
Téléphone d'avance	*248*
Leasing d'avance	*912*
Infogreffe d'avance	*162*
Logiciel d'avance	*127*
Maint. logiciel d'avance	*45*
Maintenance incendie d'avance	*87*
TOTAL	*13 362*

Charges à payer = 15 758

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*603*
Frais bancaires à payer	*603*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*11 155*
Electricité à payer	*3 386*
Formalités à payer	*54*
Fourn. administratives à payer	*492*
Téléphone à payer	*17*
Fournitures chantier à payer	*6*
Cac à payer	*7 200*
Dettes fiscales et sociales :	*4 000*
Prov ta à payer	*530*
Cfe et cvae à payer	*1 778*
Taxe foncière à payer	*1 692*
TOTAL	*15 758*

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

INTER ISOLATION

S.A.S. au capital de 50 000,00 Euros

Siège social :
16 Rue Paul Déroulède
94 100 Saint-Maur-des-Fossés

R.C.S : 327 766 176

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 Mars 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2018** faisant ressortir **un bénéfice** de **8 233,33** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **8 233,33** Euros, de la façon suivante :

- Aux Autres Réserves pour un montant de **8 233,33** Euros

Le solde du compte Autres Réserves, s'élève, après affectation du résultat à 40 967,72 Euros.

Rappel des dividendes distribués :

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	***Revenus éligibles à l'abattement de 40%***		***Revenus non éligibles à l'abattement***
	Dividendes	***Autres revenus distribués***	
31/03/2017	Néant	Néant	Néant
31/03/2016	Néant	Néant	Néant
31/03/2015	8 000 €	Néant	Néant

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Certifié conforme
Le Président, Monsieur GARCIA Pascal

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

INTER ISOLATION

S.A.S. au capital de 50 000,00 Euros

Siège social :
16 Rue Paul Déroulède
94 100 Saint-Maur-des-Fossés

R.C.S : 327 766 176

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/03/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Lors de cette Assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1 087 582,71 Euros contre 829 789,37 Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1 055 605,74 Euros pour l'exercice, contre 1 050 596,96 Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les achats consommés ressortent à 215 701,69 Euros au 31/03/2018 contre 171 545,30 Euros pour l'exercice précédent.
- Les autres achats et charges externes ressortent à 290 916,70 Euros au 31/03/2018 contre 330 629,10 Euros pour l'exercice précédent et intègrent 126 778,22 Euros dc sous-traitante directe au 31/03/2018 contre 136 334,70 Euros au 31/03/2017..
- Les impôts et taxes ressortent à 20 872,93 Euros au 31/03/2018 contre 17 024,76 Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à 330 468,56 Euros au 31/03/2018 contre 324 871,48 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 191 590,62 Euros au 31/03/2018 et 197 001,47 Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 6 042,84 Euros au 31/03/2018 contre 5 410,24 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -10 124,63 Euros, contre -4 789,77 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à -1 893,96 Euros au 31/03/2018, contre 46 159,57 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 8 233,33 Euros contre une perte de -151 074,33 Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous prévoyons d'accroître notre résultat d'exploitation en :

- Continuant nos efforts pour développer notre chiffre d'affaire et notamment en recherchant de nouveaux clients,
- En limitant nos charges de structure en veillant au maintien de ses dernière à un niveau approprié.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient ni filiale, ni participation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 296 435,03 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 91 199,61 Euros, soit un montant net de 205 235,42 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 181 913,18 Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 10 528,00 Euros, contre 20 650,88 Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de 568 134,70 Euros, contre 277 965,52 Euros pour l'exercice précédent.
- Les charges constatées d'avance sont de 13 362,00 Euros, contre 15 763,50 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à 95 967,72 Euros, contre 87 734,39 Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à 701 292,40 Euros contre 408 558,69 Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à 1 075 857,66 Euros au 31/03/2018, contre 858 152,83 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 20 251,92 Euros, contre -192 444,13 Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/03/2018** fait ressortir **un bénéfice** de **8 233,33** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux Autres Réserves pour un montant de 8 233,33 Euros.

Le solde du compte Autres Réserves, s'élèverait, après affectation du résultat à 40 967,72 Euros.

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/03/2017	Néant	Néant	Néant
31/03/2016	Néant	Néant	Néant
31/03/2015	8 000 €	Néant	Néant

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

CONVENTIONS COURANTES

Nous vous informons que la Société, dans le cadre de son activité, a recours à la sous-traitance, notamment avec ses associés. Les opérations ont été conclues de façon normales et objectives.

La Société INTER ISOLATION a facturé au titre des travaux qu'elle a réalisé :
- 85 000,00 Euros à la Société CPLG ;
- 64 278,22 Euros à la Société SMA.

La société a également supporté des charges de sous-traitance pour :
- 14 430,00 Euros facturés par la Société CPLG ;
- 11 900,00 Euros facturés par la Société SMA.

DESIGNATION DES NOUVEAUX MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de :

- **Monsieur Jean Noël LE DUC,** Commissaire aux Comptes titulaire,

- **Madame Nadine CHEVALERIAS,** Commissaire aux Comptes suppléant,

arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, nous vous proposons de les suppléer par :

- La Société LECARTIER, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, domiciliée 9 bis rue Lucien Sampaix – 75010 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 339 202 608 ;

- La Société EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, domiciliée 11 rue Saint Augustin – 75002 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 382 389 872.

dans leurs fonctions pour une période de 6 exercices venant à expiration à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2024.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que le mandat de Président représenté par Monsieur Pascal Garcia, lui a été donné pour une durée indéterminée.

Par conséquent, aucun mandat d'administration de la société n'est arrivé à expiration.

REMUNERATION DU PRESIDENT

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération de Monsieur Pascal Garcia, Président de la société et de la fixer à compter du 1er avril 2019 la rémunération annuelle de ce dernier à 75 000,00 Euros.

ACTIONNARIAT SALARIE

La participation des salariés au 31 mars 2018 est nulle.

Il n'existe à ce jour ni au sein de la société, ni au sein de la société contrôlant la société au sens de l'article L.233-16 de Code de Commerce de plan d'épargne entreprise.

Il n'existe à ce jour aucun plan d'option et de souscription d'actions.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Les comptes de la société étant certifiés par un Commissaire aux Comptes, nous sommes tenus de publier des informations sur les délais de paiement des fournisseurs et/ou des clients.

A ce titre vous trouverez un tableau récapitulatif indiquant les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

	FOURNISSEURS						CLIENTS					
	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	40					133	10					23
Montant total des factures concernées (TTC)	40 376,17 €	28 674,0	21 378,2	9 298,45 €	122 367,82 €	181 818,51 €	168 345,64 €	30 160,49 €	5 389,93 €	39 520,38 €	50 956,91 €	127 127,71 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)	7,11%	5,05%	3,77%	1,64%	21,57%	32,03%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)							15,05%	2,70%	0,57%	3,54%	4,55%	11,36%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : Comptant à 60 jours. - Délais légaux (préciser)						- Délais contractuels : 30 à 60 jours - Délais légaux (préciser)					
Total	ACHATS TTC * : 367 700,45						Total VENTES : VENTES TTC * : 1 118 927,71					

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Le 08 Mars 2019

Le Président

INTER ISOLATION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 50.000 €

Siège social :
19, rue Paul Déroulède
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

R.C.S CRETEIL B 327 766 176
SIRET 327 766 176 0025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

Mesdames, Messieurs,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **INTER ISOLATION** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que celles-ci ont notamment porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Selon notre jugement professionnel, les appréciations ainsi portées ont été les plus importantes. Celles-ci s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AU PRESIDENT

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT MANDE
le 14 Mars 2019

Jean Noël LEDUC

Commissaire aux Comptes,
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS.

